



L'ORCHAMPOIS

Bulletin municipal - Printemps 2026



Éditorial de monsieur le Maire

Chères Orchampoises, Chers Orchampoisis,

En ce printemps 2026, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à celles et ceux qui ont participé aux récentes élections municipales.

Malgré la présence d'une seule liste vous avez été nombreux à vous être déplacés. Vous avez fait le choix de la démocratie, et c'est ce geste simple – glisser un bulletin dans l'urne – qui donne tout son sens à notre engagement collectif. Au nom du conseil municipal tout entier, je vous adresse mes plus sincères remerciements. Votre confiance est notre première responsabilité.

Ce mandat qui s'ouvre, nous l'aborderons avec détermination et avec une vision claire : faire d'Orchamps une commune où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

Des projets concrets nous attendent.

La rénovation de la salle des fêtes figure parmi nos priorités : ce lieu de rassemblement, au cœur de notre vie associative et culturelle, mérite d'être remis au goût du jour pour accueillir dans de meilleures conditions toutes celles et ceux

qui l'animent. Nous poursuivrons également les démarches engagées autour de la rénovation de la gendarmerie, un équipement essentiel à la sécurité de notre territoire. Nous suivons et accompagnons la future installation du siège de la communauté de communes JuraNord dans les anciens locaux des sœurs Dominicaines.

Parce que l'avenir de notre commune passe aussi par celui de notre planète, nous nous engageons à planter des arbres adaptés au changement climatique, pour préserver et enrichir notre cadre de vie tout en anticipant les défis environnementaux qui nous concernent tous.

L'entretien du patrimoine communal restera une priorité constante : voiries, bâtiments publics ... chaque euro investi dans leur maintenance est un euro qui préserve la qualité de vie de nos habitants et protège notre patrimoine commun.

Enfin, nous serons attentifs à la pérennité de l'offre commerciale de proximité, car avoir accès à des commerces de village, c'est préserver l'âme et la vitalité d'Orchamps. Une commune vivante, c'est d'abord une commune où l'on peut faire ses courses, échanger, se rencontrer.

L'ensemble de ces projets sera conduit avec sérieux et responsabilité, en adéquation avec les capacités financières de notre commune. Nous n'engagerons que ce que nous pouvons tenir, car gérer l'argent public, c'est gérer l'argent de tous.

Ces chantiers, nous ne les mènerons pas seuls. Nous les mènerons avec vous, dans un esprit de dialogue et de transparence. Ce journal communal en est d'ailleurs le premier symbole : celui d'une municipalité qui rend compte, qui informe et qui associe ses habitants à la vie du village.

Vous pouvez également rencontrer vos élus sur rendez-vous, utiliser les moyens de communication mis en place durant le dernier mandat, site internet, ...

Nous étudions actuellement la mise en place d'un outil plus interactif, qui peut être vous permettra de nous alerter et de faire vos suggestions, à suivre...

Enfin je me permets de vous rappeler que le 17 juillet 2026 sera marqué par le passage du tour de France dans notre village.

À cette occasion une journée festive sera organisée grâce à la participation des associations et bénévoles la commune ayant déjà réservé des animations (spectacle de vélo trial et initiation, vélo smoothie, vélo battle, concert et feu d'artifice pour terminer la journée).

Nous comptons sur votre participation.

Ensemble, écrivons les prochaines pages de l'histoire d'Orchamps.

Présentation de la nouvelle équipe municipale



Régis
CHOPIN



Géraldine
FIGARD



Olivier
DEMANDRE



Barbara
PANOUILLOT



Nicolas
JOLY



Jean
BAUDOT



Edwige
VERNEREY



Jean-Baptiste
CHAPUIS



Séverine
POIDEVIN



Julien
FROMENT



Martine
NEVERS



Jérémy
LAGRANGE



Aurore
DESBOIS



Jean-Louis
GABRIEL



Sabrina
BREDIN

Le Maire

- Régis CHOPIN

Conseiller délégué :

- Jean BAUDOT

Les adjoints :

- 1^{ère} adjointe : Géraldine FIGARD
- 2^{ème} adjoint : Olivier DEMANDRE
- 3^{ème} adjointe : Barbara PANOUILLOT
- 4^{ème} adjoint : Nicolas JOLY

Les commissions communales :

Chaque commission est animée par un élu référent.

Voirie et forêt :

- O. DEMANDRE

Cadre de vie :

- B. PANOUILLOT

Bâtiment et cimetière :

- N. JOLY

Communication, vie associative et salle des fêtes :

- G. FIGARD

Représentation de la commune :

Syndicat Intercommunal des Eaux de Moulin Rouge :

- Titulaires :
N. JOLY / J. LAGRANGE
- Suppléants :
O. DEMANDRE / E. VERNEREY

Commission d'appel d'offres :

- Titulaires :
E. VERNEREY / G. FIGARD / O. DEMANDRE
- Suppléants :
B. PANOUILLOT / J. LAGRANGE / S. POIDEVIN

SIDEC :

N. JOLY

CNAS :

Géraldine FIGARD

SIVU du canton de Dampierre :

- Titulaire :
B. PANOUILLOT
- Suppléant :
R. CHOPIN

Commission sécurité accessibilité :

- Titulaire :
J. BAUDOT
- Suppléants :
J-L. GABRIEL / R. CHOPIN / N. JOLY

Association des communes forestières :

- Titulaire :
J. BAUDOT
- Suppléant :
J. FROMENT

Les Vendredis du Gevot

Nos marchés du vendredi prennent un nouveau nom : **Les Vendredis du Gevot.**

Des soirées placées sous le signe du plaisir, de la bonne humeur et du partage, où se mêlent découverte de producteurs locaux, musique live, buvette et restauration.

À noter dès maintenant dans vos agendas :

- ✓ **22 mai**
- ✓ **12 juin**
- ✓ **17 juillet** – édition spéciale *Tour de France*
- ✓ **11 septembre**



Pour lancer la saison, rendez-vous le vendredi 22 mai !

Venez partager un moment convivial autour d'un verre à la buvette tenue par l'Association des Parents d'Élèves, savourer un bon repas proposé par nos food-trucks Trait'Belge et TomTom Pizza, le tout dans une ambiance musicale assurée par le groupe Guitar Lady's.

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir comme brasseur officiel la brasserie La Nocturne de Brainans.

Nous comptons sur vous pour faire de ces Vendredis du Gevot des rendez-vous toujours plus festifs, conviviaux et inoubliables

À très bientôt sur la Place du Gevot !



Le 17 juillet, la commune au rythme du Tour de France

Informations pratiques

Les coureurs arriveront depuis Our, puis passeront devant la place du Gevot, emprunteront la rue de la Comédie, remonteront la rue Pasteur et rejoindront la RD673 (rue de la Libération) en direction de Saint-Vit.

La fermeture des routes est prévue à partir de 10h30 environ. Le passage de la caravane publicitaire est attendu vers 11h27, suivi du passage des coureurs entre 13h36 et 13h38. Les routes seront rouvertes environ trois quarts d'heure après la course.

Ambiance festive et animations au programme

Pour célébrer le passage de la Grande Boucle, Orchamps se met en fête toute la journée !

Venez vivre une ambiance exceptionnelle et pleine d'énergie avec Charlie de Fréquence Plus à l'animation, la retransmission en direct de l'étape sur grand écran, la sonorisation des rues du village et de nombreuses animations autour du vélo.

Au programme : des shows de vélo trial avec initiation ouverte à tous, des vélos battle, des vélos smoothie et la présence de nos producteurs locaux pour faire découvrir les saveurs du terroir.

Dès 19h, la fête continue en musique avec un concert gratuit du groupe Garage Band, pour une soirée rythmée et conviviale. Et pour clôturer cette journée en beauté, levez les yeux au ciel à 23h pour admirer un feu d'artifice spectaculaire.

Tout au long de la journée, nos associations locales se mobiliseront pour faire de cet événement un véritable temps fort convivial et festif !

Une buvette ainsi qu'un espace de restauration seront proposés sur place pour le plaisir des petits comme des grands.

Vous souhaitez vivre cette journée de l'intérieur et participer à sa réussite ?

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Les personnes désireuses de s'engager en tant que bénévoles peuvent se faire connaître dès à présent en envoyant un mail à pole.communication.association@orchamps.fr.

Nous communiquerons régulièrement sur l'organisation et les animations prévues afin que chacun puisse profiter pleinement de cette journée exceptionnelle. Restez connectés et venez nombreux partager l'ambiance du Tour de France à Orchamps !

Une journée placée sous le signe du sport, de la bonne humeur et du partage... à ne manquer sous aucun prétexte !

VENDREDI 17 JUILLET
à partir de 10H

Journée animée
par Charlie de
Fréquence Plus

**TOUR DE FRANCE
ORCHAMPS**

Shows de trial
et initiation

diverses animations
autour du vélo

Retransmission
de l'étape sur grand écran

Concert gratuit
en soirée
&
Feu d'artifice

Buvette et restauration sur place toute la journée et en soirée

Portrait d'une Orchampoise passionnée de sport

Retour sur une aventure hors du commun ! Sandrine Dumont a relevé un défi incroyable en participant à la mythique Diagonale des Fous en octobre 2025, sur l'île de La Réunion. Une performance sportive exceptionnelle qui force l'admiration et que nous avons à cœur de partager avec vous, afin de lui rendre un hommage pleinement mérité.

Orchampois : Bonjour Sandrine, peux-tu te présenter ?

Sandrine Dumont : Je suis originaire d'Orchamps, j'ai 46 ans. Je suis mariée et maman de trois enfants. Sur le plan professionnel, j'exerce le métier d'infirmière et je suis également sapeur-pompier volontaire.

Orchampois : Comment a évolué ta carrière sportive ?

Sandrine : J'ai toujours été passionnée par le sport. Plus jeune, je pratiquais principalement des sports collectifs, et en particulier le football.

Avec mes contraintes professionnelles, notamment le travail le week-end, je me suis progressivement tournée vers la course à pied.

C'est vers l'âge de 25–26 ans que j'ai commencé les trails. Les premiers résultats ont rapidement été encourageants, ce qui m'a motivée à poursuivre dans cette voie.

En 2007, après la naissance de ma fille Alison, j'ai décidé de participer, avec mes cousins et cousines, à mon premier Marathon de Paris. À cette époque, je m'entraînais seule et j'ai réalisé un chrono de 3 h 30 alors que mon objectif initial était de 4 h 30. J'en ai été particulièrement fière.

Par la suite, j'ai continué le trail et j'ai rejoint le Dole Athlétique Club (D.A.C.). Cela m'a permis de progresser significativement grâce aux entraînements collectifs et au travail de fractionné, avec des résultats très satisfaisants.

Orchampois : Comment t'est venue l'idée de te lancer à l'assaut de la Diagonale des Fous ?

Sandrine : La Diagonale des Fous s'est imposée assez rapidement comme un objectif, car c'est l'une des courses les plus exigeantes au monde. Elle offre un cadre exceptionnel et des dénivelés impressionnants.

(NDLR : La Diagonale des Fous est une course d'ultra-trail se déroulant sur l'île de La Réunion, d'une distance de 175 km avec 10 100 m de dénivelé positif.)

Je m'étais fixé comme objectif de participer à l'édition 2020 pour mes 40 ans, mais la pandémie de COVID a mis un coup d'arrêt à ce projet. J'avais ensuite un peu mis cette idée de côté jusqu'en 2024, où, avec des copains du D.A.C., nous nous sommes relancés et motivés pour l'édition 2025.

Une fois la décision prise, j'ai embarqué mon frère dans l'aventure. D'ailleurs, c'est en grande partie grâce à lui que nous avons obtenu nos dossards, l'inscription étant particulièrement difficile. Je tiens à le remercier.



Orchampois : En quoi consiste la préparation pour une course comme la Diag' ?

Sandrine : La préparation représente énormément d'heures d'entraînement. J'ai eu la chance d'être accompagnée par un coach qui m'a construit un plan adapté. Je réalisais en moyenne cinq séances par semaine, incluant notamment du fractionné.

Les week-ends étaient souvent consacrés à de longues sorties, ce qui implique de se lever très tôt. Il faut réussir à concilier vie de famille et entraînements, ce qui n'est pas toujours évident. J'ai toutefois la chance d'avoir un mari et des enfants très compréhensifs et toujours présents à mes côtés.

J'accompagnais également ma fille Loïs lors de ses compétitions de VTT, ce qui me permettait de découvrir des terrains variés et agréables.

Au total, je pouvais effectuer jusqu'à 150 km par semaine, complétés par des entraînements à vélo afin de ménager mes articulations.

Par chance, je n'ai connu ni blessure ni douleur. J'ai aussi beaucoup apprécié le fait de pouvoir m'entraîner avec mon frère et les copains du D.A.C.

Pour préparer cet objectif, en 2025 je me suis inscrite dès le mois de mars aux 80 km d'Arbois, puis en juin à la Swiss Canyon (114 km), avant de rejoindre La Réunion en octobre pour la Diag'.

Orchampois : Raconte-nous cette expérience.

Sandrine : Je m'étais mentalement préparée à souffrir, à rencontrer des difficultés alimentaires, à composer avec l'humidité et le risque de blessure. Finalement, tout s'est extrêmement bien déroulé.

J'ai découvert un terrain de jeu tel que je les aime : très technique, avec des montées interminables, des marches à perte de vue et un dénivelé omniprésent.

Ce fut également une immense chance de pouvoir partager cette aventure avec mon frère à mes côtés. J'ai aussi bénéficié du soutien sur place de mon mari, de mes filles et de mon cousin Benoît, qui a été le premier à prendre son billet pour La Réunion afin de m'accompagner. Se retrouver en famille dans ces moments-là a été particulièrement émouvant.

Tout au long de la course, j'ai eu l'impression d'être poussée par "de petites mains dans le dos", grâce aux messages et encouragements de ma famille, de mes amis et de mes collègues restés en métropole.

Orchampois : Et maintenant, quels sont tes prochains objectifs ?

Sandrine : En course à pied, je commencerai fin avril avec le Trail'N Loue, en binôme avec une amie. En mai, je participerai ensuite au Trekking France Pompiers, pour lequel nous avons constitué une équipe féminine. J'espère que nous obtiendrons de bons résultats.

Enfin, tout au long de la saison 2026, je prendrai part à la Coupe de Bourgogne–Franche-Comté de VTT en accompagnant ma fille Loïs. Ce sera pour moi une grande première en compétition dans cette discipline. J'espère que tout se passera bien.

Orchampois : Merci Sandrine. Nous te souhaitons le meilleur pour ces nouveaux défis.

À noter : Sandrine a terminé la Diagonale des fous 313^e sur 2 822 inscrits, 23^e féminine et 5^e de sa catégorie vétéran 2, avec un chrono de 41 h 04 min 36 s.

Compte rendu des conseils municipaux

Compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2026

PRESENTS :

Edwige VERNEREY, Géraldine FIGARD, Sabrina BREDIN, Barbara PANOUILLOT, Aurore DESBOIS, Martine NEVERS, Séverine POIDEVIN, Jean-Baptiste CHAPUIS, Jeannot BAUDOT, Julien FROMENT, Jean-Louis GABRIEL, Jérémy LAGRANGE, Olivier DEMANDRE, Nicolas JOLY, Régis CHOPIN.

Secrétaire de Séance : Olivier DEMANDRE.

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION PROCES VERBAL SEANCE PRECEDENTE :

Monsieur Olivier DEMANDRE est désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance précédente.

2. ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée afin de procéder à l'élection du maire.

Monsieur Régis CHOPIN a été proclamé Maire avec 14 voix et un nul et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur Régis CHOPIN élu maire, le conseil municipal, ayant fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune a procédé à leur élection.

La liste des candidats aux fonctions d'adjoint au maire présentée par madame Géraldine FIGARD a été élue avec 15 voix.

Madame Géraldine FIGARD a été proclamée Première adjointe

Monsieur Olivier DEMANDRE a été proclamé Deuxième adjoint

Madame Barbara PANOUILLOT a été proclamée Troisième adjointe

Monsieur Nicolas JOLY a été proclamé Quatrième adjoint

3. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET DE CONSEILLER DELEGUE :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum et informe par ailleurs l'assemblée de son choix de nommer un conseiller délégué.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune et prend acte de la nomination d'un conseiller délégué.

4. CHARTE DE L'ÉLU LOCAL :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la Charte de l'élu local constituée par les articles L1111-13 et L1111-14 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la charte de l'élu local.

5. INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE :

Monsieur le Maire déclare à l'assemblée qu'il ne souhaite pas percevoir l'intégralité de son indemnité prévue par la loi, à savoir le taux maximum de 55.70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et propose de diminuer ce taux à 52.30 %.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la demande du Maire de diminuer son indemnité et décide de fixer l'indemnité pour l'exercice des fonctions du maire au taux de 52.30 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

6. INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS ET CONSEILLER DELEGUE :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il a décidé de déléguer une partie de ses fonctions à un conseiller municipal qui percevra à ce titre une indemnité de fonction. Aussi, le montant total des indemnités attribuées aux élus ne doit pas dépasser le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints.

Monsieur le Maire déclare à l'assemblée que les adjoints ne souhaitent pas percevoir l'intégralité de leur indemnité prévue par la loi, à savoir le taux maximum de 21.38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et propose de diminuer ce taux à 20.10 % pour les adjoints et de fixer ce taux à 8.50 % pour le conseiller délégué.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la demande du Maire et des adjoints de diminuer leur indemnité.

Il décide de fixer les indemnités pour l'exercice des fonctions d'adjoint au taux de 20.10 % et l'indemnité pour l'exercice des fonctions de conseiller délégué au taux de 8.50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

7. SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE MOULIN ROUGE : ELECTION DES DELEGUES :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à élire deux délégués titulaires ainsi que deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal des Eaux de Moulin Rouge (SIEMR).

Le Conseil municipal, à l'unanimité, élit respectivement Messieurs N. JOLY et J. LAGRANGE délégués titulaires et Madame E. VERNEREY et Monsieur O. DEMANDRE délégués suppléants au Syndicat Intercommunal des Eaux de Moulin Rouge.

8. SYNDICAT MIXTE D'ÉNERGIES, D'ÉQUIPEMENTS ET DE E-COMMUNICATION DU JURA ELECTION D'UN DELEGUE :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à élire un délégué communal chargé de constituer avec les délégués élus par les autres communes du canton un collège électoral qui élira en son sein les délégués au Syndicat mixte D'Énergies, d'Équipements et de e-Communication du Jura (SIDECE).

Le Conseil municipal, à l'unanimité élit Monsieur N. JOLY délégué communal pour participer au collège électoral qui élira en son sein les délégués au Comité syndical du SIDEC.

9. SIVU DU CANTON DE DAMPIERRE : ELECTION DES DELEGUES :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à élire un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du canton de Dampierre gérant la résidence autonomie Georges BOURGEOIS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité élit respectivement Madame B. PANOUILLOT déléguée titulaire et Monsieur R. CHOPIN délégué suppléant au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du canton de Dampierre.

10. ASSOCIATION COMMUNES FORESTIERES DESIGNATION DES DELEGUES :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant à l'association départementale des communes forestières du Jura regroupée au sein de la Fédération nationale des communes forestières.

Le Conseil municipal, à l'unanimité désigne respectivement Monsieur J.P. BAUDOT délégué titulaire et Monsieur J. FROMENT délégué suppléant à l'Association départementale des communes forestières du Jura regroupée au sein de la Fédération nationale des communes forestières.

11. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DELEGATION DE SERVICES PUBLICS : ELECTION DES MEMBRES :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à élire trois membres titulaires et trois membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de Délégation de Services Publics (CDSP) présidée par lui-même ou son représentant.

Le Conseil municipal, à l'unanimité élit respectivement Mesdames G. FIGARD, E. VERNEREY et Monsieur O. DEMANDRE membres titulaires et Mesdames B. PANOUILLOT, S. POIDEVIN et Monsieur J. LAGRANGE membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres et de Délégation de Services Publics.

12. COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) : DESIGNATION D'UN DELEGUE :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à désigner un délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Le Conseil municipal, à l'unanimité désigne Madame G. FIGARD déléguée au Comité National d'Action Sociale.

13. COMMISSION SECURITE ACCESSIBILITE : ELECTION DES DELEGUES :

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants à la commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement de Dole.

Le Conseil municipal, à l'unanimité élit respectivement Monsieur J.P. BAUDOT, délégué titulaire et Messieurs J.L. GABRIEL, R. CHOPIN et N. JOLY délégués suppléants à la commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement de Dole.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire informe que les différentes commissions communales seront constituées prochainement.

La séance est close à 20h45.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces publications.